

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JANVIER 2012

La séance débute à 20h 45, salle des Genêts d'or. Le quorum est atteint : 37 présents ou représentés (18 présents et 21 pouvoirs).

Etaients présents :

- Jean-Marie TABART
- Odile BELOUET
- Vincent MENU
- Jean-Marie MONTIGNY

Sont excusés : Josette DENIS, démissionnaire, et Philippe BARBIER.

Jean-Marie TABART, Vice-Président, formule ses vœux pour 2012 au nom des Amis de Cléry.

I. Rapport moral

Remerciements à notre Maire Clément OZIEL pour sa présence à l'Assemblée Générale. Un clin d'œil : une demande d'une petite augmentation de notre subvention municipale ?

- En 2011, l'exposition de peintures des enfants de l'Ecole des Bergerêts sur le thème « à la manière de... Klee, Gauguin, Cézanne... » a remporté un franc succès – 500 visiteurs – avec un réel intérêt des parents, enseignants et enfants qui se sont impliqués plus encore cette année.
- L'exposition sur les enduits au mois de mai a suscité moins d'attrait (une quarantaine de visiteurs). C'est dommage car elle faisait connaître les enduits de façades des maisons traditionnelles et des nouvelles constructions du bourg ancien de Cléry et de Saint André. Elle aurait mérité plus de visiteurs.
- Les deux jeunes pianistes du concert « Jeunes talents » du mois d'octobre en l'église de Mareau-aux-Prés nous ont régallés d'œuvres classiques issues de leur répertoire. La concurrence d'autres manifestations dans les villes alentour ce même week-end, explique peut-être la faible participation.
- La conférence de Monsieur ORDONNAUD, nous a entraînés dans le sillage de THEILLARD de CHARDIN. La simplicité de l'orateur, qui vivait véritablement son sujet, a charmé pendant toute la soirée une quarantaine d'auditeurs.

A la malicieuse remarque de Jean-Marie TABART, regrettant la présence peu nombreuse des conseillers municipaux lors de ces diverses manifestations, Clément OZIEL réplique tout aussi malicieusement que les conseillers ont pour vocation de gérer la Commune et de mettre leur savoir ou leurs compétences à son service, et que les week-ends de représentation municipale étant déjà fort nombreux, il laissait au goût de chacun ces missions non prioritaires.

Le rapport moral – ou d'activités, précise M. OZIEL – est accepté à l'unanimité.

II. Rapport financier

Le rapport financier nous est commenté par Odile BELOUET.

Pour les recettes, trois postes importants :

- Les cotisations d'adhésions et les dons
La subvention municipale – montant inchangé – mais aussi une subvention pour le concert de madame THINAT (grâce à Monsieur TCHAMITCHIAN)
- L'Atelier de Reliure de François REYNAUD, à raison de deux cours hebdomadaires de 3 heures chacun.

Recettes - Dépenses :

- Le concert de Mareau, déficitaire dans son rapport Entrées/Frais, aurait peut-être mérité plus de publicité (Office du Tourisme, encarts, emplacement ?...). M. OZIEL répond à cette question : « Les méthodes de communication sont difficiles à acquérir lorsqu'on ne fait pas partie de ce métier ». Une réflexion à prendre en compte dans notre recherche de solutions.
- Intérêts du Livret A : 355,99 €.
- Les ventes des parutions (livres) et des cloches n'apparaîtront qu'au bilan de l'année prochaine (décalage), de même le poste « Bollée » - fonderie des cloches- est un investissement à rentabiliser sur les années suivantes.
- Les dépenses du poste « reliure » sont naturellement justifiées au regard des recettes générées par cette activité.
- Le poste fournitures est moindre que l'an passé ainsi que les frais postaux. A noter que le matériel de suspension investi cette année dans l'exposition des enfants sera réutilisable.

- Le différentiel des manifestations réside essentiellement dans le concert de Mareau. Il faudrait prendre l'avis du public : d'autres concerts ou manifestations retiendraient peut-être mieux leur attention ? Revoir également, comme évoqué ci-dessus, notre communication : les annonces parues dans les journaux et sur FR3, ainsi que les placardages au bord des routes n'ont pas rendu l'effet souhaité. M. OZIEL propose de nous aider par des courriers aux différents maires des communes alentour en sollicitant l'autorisation des publicités de nos manifestations, évitant ainsi que nos publicités ne soient retirées de façon intempestive.

L'excédent de nos recettes pour ce bilan annuel est de 275,89€ - pour un budget de 21 754,57€
Le bilan financier est entériné à l'unanimité.

III. Ordre du jour

1. Renouvellement du Bureau :

Jean-Marie MONTIGNY et Jean-Marie TABART, membres sortants, se représentent tous les deux.

François REYNAUD propose sa candidature, mais pas au poste de Président.

Patricia GAUCHET propose également de revenir au conseil d'administration.

Réélections et élections nouvelles sont approuvées à l'unanimité.

François entre au bureau pour le projet d'orgue, objet d'une prochaine réunion.

2. Nos projets 2012 :

- **du 9 au 20 mai – salle Charlotte de Savoie – « Les Compagnons du Devoir »**, exposition d'œuvres et participation d'un tailleur de pierres. En partenariat avec le Collège Jacques de Tristan, cette exposition est destinée plus particulièrement aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'apprentissage des métiers artisanaux. Elle portera principalement sur les métiers du bâtiment : charpentiers, couvreurs, etc...
- **Dimanche 3 juin à 17h – en la Basilique de Cléry – « Chants et musiques orthodoxes »**. Ne pas oublier de confirmer cette manifestation par lettre au Père LEROY.
- **Samedi 6 octobre en l'Eglise de Mézières – Quartet à cordes**. A préciser
- **Samedi 10 novembre à Cléry – Espace Ardoux ou Espace Loire ? – Gérard BOUTET, écrivain et conteur solognot nous propose l'histoire des « Chauffeurs d'Orgères », animée par une dizaine de comédiens, avec ventes de chansons et participation du public.**

3. Questions diverses :

- Jean-Paul Guibout souhaiterait que le Bureau se fasse aider dans la réalisation des projets par des adhérents plus jeunes.
Jean-Marie TABART craint que les jeunes ne soient trop occupés par leur activité et leurs enfants.

Des idées : proposer à l'ensemble des adhérents de participer aux réunions du Conseil en précisant le projet à l'ordre du jour ; mutualiser les envois avec ceux d'autres associations ; privilégier les courriels.

- Monsieur TCHAMITCHIAN propose son aide pour le 3 juin : placement des chaises, accueil du public...
- Il indique également la proposition d'aide de Madame THINAT- organisatrice du Concours musique/ piano d'Orléans pour la publicité d'un de nos prochains concerts (mails et distribution des invitations)

La séance est levée à 22 heures.

La soirée se termine par le pot de l'amitié et la galette des rois.

Le Vice-Président

Jean-Marie TABART